Publié sur www.saintjeanetsaintpaul.fr le 29/10/2026 à 16h02

Accusé de réception en préfecture
012-211202320-20261026-DCM20260926_4-BF
Reçu le 29/10/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Extrait du registre des délibérations
de la Commune Saint-Jean-et-Saint-Paul
Séance du 26 octobre 2026

Nombre de conseillers :
En exercice.....9
Présents..... 9
Votants.....8
Exprimés.....8

Date de la convocation : 22/10/2026
Date d'affichage : 22/10/2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX,
Le vingt-six octobre à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-ET-SAINT-PAUL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Grange aux Marnes,
Sous la présidence de **Madame CALMELS Anne, Maire**

PRESENTS : ALVERNHE Audrey, BEAUREPAIRE Antoine, CALMELS Anne, CAVAILLES Françoise, COMBES Bruno, KNIFFKE Christoph, VERLAGUET Clara.

ABSENTS EXCUSÉS : APOLIT Stéphanie, DUFAYS Frédéric.

PROCURATION : DUFAYS Frédéric a donné procuration à ALVERNHE Audrey et APOLIT Stéphanie a donné procuration à CALMELS Anne.

SECRETAIRE DE SEANCE : BEAUREPAIRE Antoine a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

SEANCE N°2026-9
DELIBERATION N°2026-9-4
Finances Publiques – Décision modificative n°3 – Budget commune

Vu les articles L2311-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
Vu la délibération n°2026-5-6 du vote du budget primitif 2026 le 10 avril 2025 ;
Vu la décision n°2026-03 du 1er juin 2026 ;
Vu la délibération n°2026-7-6 du 24 juin 2026 ;

Considérant qu'il convient de prévoir les décisions modificatives suivantes pour le budget commune 2026 afin de garantir la réalisation comptable de l'exercice :

Accusé de réception en préfecture
012-211202320-20261026-DCM20260926_4-BF
Reçu le 29/10/2026

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 633 : Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)		1 050.00 €
D 6413 : Personnel non titulaire		4 500.00 €
D 6450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance		1 650.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés		**7 200.00 €**
D 2041482-2303 : Eclairage public		5 000.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		**5 000.00 €**
D 2135-19008 : Autres	8 000.00 €	
D 2151-19003 : Voirie Communale		3 000.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**8 000.00 €**	**3 000.00 €**
D 65748 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé		300.00 €
D 65888 : Autres charges diverses de gestion courante		3 400.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		**3 700.00 €**
R 6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel		300.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges		**300.00 €**
R 73223 : Fonds départemental des DMTO pour les conn. de - de 5 000 h.		3 600.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes		**3 600.00 €**
R 74718 : Participations Etat - Autres		1 500.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations		**1 500.00 €**
R 75888 : Autres produits divers de gestion courante		3 300.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante		**3 300.00 €**
R 773 : Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale		2 200.00 €
TOTAL R 77 : Produits spécifiques		**2 200.00 €**

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
le Conseil municipal, à neuf voix pour,

- **Adopte** la décision modificative budgétaire n°3 – Budget commune 2026– ainsi présentée.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents

Le Maire
CALMELS Anne
Acte dématérialisé

Acte rendu exécutoire

- *par flux de télétransmission à la sous-préfecture le* 29/10/2026
- *par publication sur le site Internet www.saintjeanetsaintpaul.fr le* 29/10/2026
-

Le Maire
CALMELS Anne

Le secrétaire de séance
BEAUREPAIRE Antoine

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : http:/www.telerecours.fr .

Accusé de réception en préfecture
012-211202320-20261026-DCM20260926_4-BF
Reçu le 29/10/2026

Code INSEE	COMMUNE SAINT JEAN ET SAINT PAUL - COMMUNE Commune	DM 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 3

Nombre de membres en exercice
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Contre Pour

Date de convocation :

Objet :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 633 : Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)		1 050.00 €
D 6413 : Personnel non titulaire		4 500.00 €
D 6450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance		1 650.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés		**7 200.00 €**
D 2041482-2303 : Eclairage public		5 000.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		**5 000.00 €**
D 2135-19008 : Autres	8 000.00 €	
D 2151-19003 : Voirie Communale		3 000.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**8 000.00 €**	**3 000.00 €**
D 65748 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé		300.00 €
D 65888 : Autres charges diverses de gestion courante		3 400.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		**3 700.00 €**
R 6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel		300.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges		**300.00 €**
R 73223 : Fonds départemental des DMTO pour les com. de - de 5 000 h		3 600.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes		**3 600.00 €**
R 74718 : Participations Etat - Autres		1 500.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations		**1 500.00 €**
R 75888 : Autres produits divers de gestion courante		3 300.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante		**3 300.00 €**
R 773 : Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale		2 200.00 €
TOTAL R 77 : Produits spécifiques		**2 200.00 €**

Signataires :

ont signé les membres présents

pour extrait conforme